

Comité technique GéoGrandEst

Compte-rendu de la réunion du 22/05/2018

Version du 18/06/2018



1. VERSIONS

VERSION	DATE	OBSERVATION
0	22/05/2018	Rédaction de la version initiale (G. RYCKELYNCK)
1	28/05/2018	Relecture Région (M. VADIN, B. CREUSEL, P. WERNERT, M.-C. SCHOTT)
2	30/05/2018	Relecture DREAL (E. TSCHUDY, F. MATHONNET)
3	31/05/2018	Relecture SGARE (L. WEIBEL)
4	31/05/2018	Intégration des corrections (G. RYCKELYNCK)
5	18/06/2018	Intégration des corrections des membres du comité technique (G. RYCKELYNCK)

2. MODALITES D'ORGANISATION

Date : 22/05/2018

Horaires : 10h00 / 12h30

Lieu : Maison de la Région Grand Est – Site de Metz (salle de l'Europe)

Objectif de la réunion :

Première réunion du comité technique GéoGrandEst.

Ordre du jour :

1. Mise en place, fonctionnement et organisation du comité technique
2. Convention de financement
3. Choix et mise en place des services complémentaires
4. Etat d'avancement des projets du socle
5. Organisation de la journée de lancement de GéoGrandEst à l'automne
6. Point divers

Pour plus de détails, cf. document préparatoire diffusé en amont de la réunion (« GGE_CT-20180522_DocPreparatoire_v20180417.pdf ») et le support de présentation de la réunion (« CT-201820522_SupportPresentation_v2.pptx »).

3. PARTICIPANTS

NOM / PRENOM	ORGANISME	OBSERVATION
Hervé VITOUX	CD 54	Représentant du collège des Départements
Jean-Marc HANCZYK	DDT 51	Représentant du collège des DDT
Patrick VIARD	DDT 54	Représentant du collège des DDT
Stéphane PIERRE	Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville	
Christophe BODAR	Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville	
Jean-Michel JEAUGEY	Communauté d'Agglomération de Chaumont	
Antoine RICHARD	Métropole du Grand Nancy	
Emmanuel PINA	Metz Métropole	
Manuel ROSSI	Syndicat mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines	Représentant du collège des SCOT
Gabriel HIRLEMANN	PNR des Vosges du Nord	Représentant du collège des PNR
Stéphane MARTIN	ADEUS	Représentant du collège des agences d'urbanisme
Pierre LAVERGNE	SGARE Grand Est	
Laurent WEIBEL	SGARE Grand Est	
François MATHONNET	DREAL Grand Est	
Eric TSCHUDY	DREAL Grand Est / GéoGrandEst	
Marie-Christine SCHOTT	Région Grand Est	
Mickaël VADIN	Région Grand Est	
Brigitte CREUSEL	Région Grand Est / GéoGrandEst	
Guillaume RYCKELYNCK	Région Grand Est / GéoGrandEst	
Pauline WERNERT	Région Grand Est / GéoGrandEst	

4. COMPTE-RENDU

Marie-Christine SCHOTT (Région) souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants à la Maison de la Région Grand Est à Metz pour ce premier Comité technique GéoGrandEst.

Elle rappelle l'ordre du jour ainsi que les travaux conduits jusqu'à ce jour pour la mise en place de la dynamique régionale.

Elle indique par ailleurs le renforcement de l'équipe GéoGrandEst avec l'arrivée de Pauline WERNERT en remplacement de Jean-Pascal KLIPFEL pour l'administration de la plateforme et Brigitte CREUSEL sur les actions de communication et d'animation.

L'équipe GéoGrandEst compte désormais 3 ETP conformément aux préconisations de l'étude de préfiguration.

Pour le SGARE Grand Est, représentant de l'État dans GéoGrandEst, Pierre LAVERGNE est arrivé sur le poste du chef de service des études, de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques.

Un tour de table est réalisé.

4.1. MISE EN PLACE, FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION DU COMITE TECHNIQUE

François MATHONNET (DREAL) rappelle les principes d'organisation et de fonctionnement de GéoGrandEst, notamment la composition et la place du comité technique au sein des instances du partenariat (cf. support de présentation).

Les DDT souhaitent que le fonctionnement de GéoGrandEst soit plus largement affiché et présenté aux acteurs du territoire.

Pour répondre à cela, il est prévu de proposer une page de présentation de la démarche reprenant le fonctionnement de GéoGrandEst, l'équipe dédiée, etc. sur la plateforme qui sera en ligne courant juin. Par ailleurs, des outils de communication sont à l'étude (flyer, plaquettes, roll 'up, etc.).

Une question est également posée concernant la possibilité d'établir une lettre de mission pour les personnes siégeant au comité technique et comité de pilotage. Il semble en effet nécessaire d'aller au-delà de ce qui est noté dans la charte en rappelant de façon claire et simple le rôle de ces instances et en précisant le rôle des représentants.

Un tel document sera proposé d'ici le prochain Comité technique.

Les Départements souhaitent savoir si la présence d'élus est exigée au comité de pilotage. Il est indiqué qu'il est surtout important que le représentant d'un organisme, élu ou technicien, dispose du mandat suffisant pour prendre des décisions et engager sa structure sur les sujets traités. La présence d'un élu est souhaitable, la situation idéale étant celle d'un élu accompagné d'un technicien.

Les agences d'urbanisme s'interrogent sur la nécessité d'une adhésion individuelle des structures ou d'une adhésion groupée. Chaque organisme doit adhérer individuellement en retournant le formulaire annexé à la charte.

N'étant pas explicitement citées dans la composition du comité technique précisée dans la charte, elles souhaitent par ailleurs savoir quelle est leur positionnement au sein de cette instance. Il est confirmé que les agences d'urbanismes font partie du comité technique au même titre que les parcs naturels régionaux et les SCOT. La charte précise une liste de membres non exhaustive. La composition exhaustive du Cotec et du Copil sera précisée sur le site internet GéoGrandEst

Les SDIS et Atmo Grand Est ont fait connaître leur souhait de pouvoir participer au comité technique. Les discussions montrent clairement l'intérêt pour ces structures d'avoir un représentant au sein de cette instance. Il est donc proposé d'intégrer au comité technique :

- 1 représentant de l'association régionale reconnue d'utilité publique Atmo Grand Est
- 1 représentant des 10 SDIS du Grand Est

Les Départements souhaitent disposer d'éléments d'explications sur le lien entre la participation au comité technique et le financement des services complémentaires de GéoGrandEst. Les Agglomérations, Communauté Urbaine, Métropoles et Conseils Départementaux sont en effet les seuls à financer.

Il est rappelé qu'il n'y a pas de lien entre financement et comité technique. Ce dernier est une instance qui rend des avis. Les décisions, notamment financières, sont prises au sein du comité de pilotage où seuls les financeurs peuvent siéger.

Un tour de table permet à chaque collègue de présenter la façon dont il est organisé et d'exprimer les difficultés rencontrées.

Collège des DDT :

- Pas de difficulté particulière. Le réseau existe.
- La question d'une représentation fixe ou tournante reste à discuter.
- Le rôle des représentants est surtout de jouer le rôle de relais (transmettre l'ordre du jour des réunions, les documents préparatoires, les comptes-rendus, etc.), de faire un retour direct sur les échanges et être animateurs pour créer une dynamique.

Il est indiqué que les documents seront transmis par le secrétariat technique à l'ensemble des membres des collèges et pas uniquement à ses représentants

Collège des directions régionales l'Etat:

- Il est représenté par la DRAAF, excusée pour cette réunion.
- La DREAL indique que les directions régionales s'appuieront sur le réseau étude du SGARE (DRAC, DRAAF, DREAL, Rectorat etc.) pour échanger entre administrations régionales
- Une présentation de GéoGrandEst aux directions régionales de l'Etat est prévue pour la prochaine réunion en septembre.

Collège des Départements :

- Pas de difficulté particulière identifiée à ce stade. Depuis la fusion, les Départements ont mis en place un groupe d'échange. Les discussions concernant GéoGrandEst ont lieu dans ce cadre.
- Il a été décidé de s'appuyer sur une représentation tournante.
- Le principal besoin en termes d'organisation et de fonctionnement concerne la possibilité de disposer d'un portail collaboratif pour partager et échanger facilement des ressources en ligne. L'usage de la plateforme GéoGrandEst pourrait y répondre. Guillaume RYCKELYNCK se rapprochera des Départements pour analyser plus précisément leur besoin.

Collège des « Agglomérations » :

- Les agglomérations rencontrent une certaine difficulté à se structurer en collège.
- Selon elles, il serait intéressant de disposer d'un appui de la part de GéoGrandEst pour organiser une réunion avec l'ensemble des agglomérations pour structurer un peu mieux ce collège.

Les échanges sur ce point montrent également la nécessité de pouvoir disposer d'une présentation délocalisée des projets au niveau départemental, en s'appuyant sur les animations portées par les Départements si elles existent. Le Département est en effet identifié comme un relais intéressant dans la démarche d'animation. Cela pourrait aussi favoriser l'émergence d'un collège des communautés de communes.

Il est rappelé que GéoGrandEst n'a pas vocation à se substituer aux dynamiques locales, mais peut contribuer à leur mise en place dans le cadre d'une organisation conjointe avec les Départements qui le souhaitent.

Ainsi, 2 sujets sont identifiés ici :

- Nécessité d'organiser des présentations de GéoGrandEst délocalisées au niveau départemental.
- Favoriser l'émergence et le développement d'animations locales si nécessaire.

Collège des SCOT :

- Le collège s'est mis en place assez spontanément suite aux mails envoyés par GéoGrandEst.
- Le principe est de favoriser une représentation tournante en fonction de la localisation des réunions et/ou des sujets traités.
- Le SCOT de Sarreguemines a une position particulière puisqu'il est à la fois SCOT, Agglomération, Pays, etc.

Collège des Agences d'urbanisme :

- Comme pour les SCOT, le collège s'est mis en place assez spontanément suite aux mails envoyés par GéoGrandEst.
- Les directions des agences ont été interpellées (GéoGrandEst a été inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion des directeurs).
- Il est prévu de nommer un référent par structure avec une représentation tournante en fonction du sujet ou de la localisation de la réunion.
- La liste des référents reste à définir et valider par les directeurs.

Pierre LAVERGNE rappelle qu'une convention de financement est en cours de réalisation entre le SGARE et les 7 agences d'urbanisme (mise en réseau des agences).

Collège des Parcs naturels régionaux :

- Le référent des Parcs naturels régionaux sera Loris GIOVANACCI du PNR des Ballons des Vosges.
- Une difficulté existe pour les PNR qui n'ont pas de géomaticien.
- Il est indiqué qu'une association des PNR du Grand Est existe.

Collège des Communautés de communes :

- Ce collège reste à construire.
- L'annuaire de GéoGrandEst contient une centaine de communautés de communes, mais souvent avec des adresses mails génériques. Il faudra trouver un moyen pour mobiliser les communautés de commune. Les présentations départementales constituent une piste intéressante.

Lors de discussions, il est indiqué que le secrétariat technique GéoGrandEst compte s'appuyer sur les collèges et les acteurs du territoire (SCOT, Départements, Agglos, Syndicats...) pour mettre à jour l'annuaire.

Lors des réunions préparatoires au comité technique, la salle virtuelle mise à disposition des collèges par la Région n'a pas pu être utilisée, notamment pour des raisons techniques. Cela répond cependant à un réel besoin des acteurs. L'opération sera donc reconduite.

Concernant le planning des prochaines réunions les dates proposées sont les suivantes :

Date	Evènement	Lieu
11 octobre 2018	Comité technique	Reims ?
8 novembre 2018	Comité de pilotage (Journée de lancement de GéoGrandEst)	Strasbourg ? A valider par le Préfet et le Président de Région
13 décembre 2018	Comité technique	Metz ou Nancy ?
7 février 2019	Comité technique	Reims ?
23 mai 2019	Comité technique	Strasbourg ?
6 juin 2019	Journée des adhérents	Metz ou Nancy ?

Il est indiqué que le 11 octobre a lieu les journées francophones ESRI. La date du 16 octobre est proposée (après la réunion).

La charte sera envoyée aux partenaires après sa signature par la Préfecture et la Région, prévue le 29/06/2018. Les partenaires pourront ensuite remplir, signer et renvoyer le formulaire d'adhésion.

4.2. CONVENTION DE FINANCEMENT

Marie-Christine SCHOTT (Région) rappelle le principe de financement des services complémentaires. Un courrier a été envoyé aux présidents des Départements, Agglomérations, Communauté urbaine et Métropoles en juin 2017. Une première estimation de l'enveloppe disponible pour mettre en place les services complémentaires avait été établie dans le cadre de l'étude de préfiguration sur la base des réponses reçues (cf. support de présentation).

La convention de financement et la charte GéoGrandEst sont finalisées. Leur signature sera possible après la Commission permanente de la Région du 29 juin 2018. Il est rappelé que 2018 sera une demi-année en termes de financement.

Concernant les délibérations et les engagements financiers, les Départements feront un retour sous forme de tableau synthétique.

Certaines agglomérations (Thionville, Epernay, etc.) ont déjà délibéré.

La Région et l'Etat indiquent par ailleurs leur souhait d'organiser une conférence de presse et une signature officielle de la charte le 29/06/2018 après-midi suite à la Commission permanente du Conseil Régional.

Pour répondre aux interrogations, il est rappelé que les services socles sont financés à parité par l'Etat et la Région dans le cadre du CPER jusqu'en 2020 sur la base d'un budget global défini en début de période sur la base des projets identifiés (animation, OCS, Plateforme GéoGrandEst, Ortho HR, etc.).

Une convention d'exécution annuelle est formalisée chaque année, et permet de rééquilibrer les dépenses entre l'Etat et la Région.

Les discussions pour l'inscription de GéoGrandEst dans le nouveau CPER devraient bientôt être engagées.

4.3. CHOIX ET MISE EN PLACE DES SERVICES COMPLEMENTAIRES

Eric TSCHUDY rappelle les services complémentaires identifiés lors de l'étude préfiguration.

L'objectif est désormais de prioriser les services en fonction du besoin des acteurs du territoire.

Parmi les besoins identifiés, les Départements indiquent :

- L'organisation de journée d'information sur
 - La directive européenne Inspire,
 - L'open data,
 - Le Référentiel Général des Protection des Données (RGPD),
 - Les métadonnées,
 - La Représentation Parcellaire Cadastre Unique (RPCU)
 - Le Plan de Cops de Rue Simplifié (PCRS)
- La mise en place de Webservices Open Street Map, comme le font certains länder allemands et GéoBreatgne, pour disposer d'un équivalent de Scan25 basé sur OSM.
- La mise à disposition, voire l'évolution des modules « mdEdit » et « cswReader » (une présentation de ces outils à l'ensemble des Départements serait nécessaire)
- L'accès aux données de l'ARS. C'est également un besoin de la Région. La DREAL se propose de récupérer la liste des données attendues et de contacter l'ARS à ce sujet.

Selon l'Agglomération de Chaumont l'assistance juridique est un service intéressant. Il serait par contre nécessaire de préciser le niveau d'aide proposé et les modalités de mise en œuvre.

Il est indiqué que ce service est fortement inspiré d'une action entreprise par GéoBourgogne. Le principe est de centraliser les questions des adhérents au niveau de GéoGrandEst et de solliciter un juriste sur la base d'un marché à bon de commande. Les réponses sont ensuite diffusées à l'ensemble des partenaires.

Un autre sujet important est celui de la mise à disposition du cadastre.

Un certain nombre d'acteurs paie chaque année un coût de mise à disposition des données MAJIC, voire du PCI vecteur par les services fiscaux. Pour d'autres acteurs, notamment certains Départements, cette mise à disposition est gratuite et conventionnée.

Les discussions montrent qu'il peut être intéressant de s'appuyer sur GéoGrandEst pour centraliser l'accès et la rediffusion de ces informations.

Par ailleurs, il est rappelé que la plateforme GéoGrandEst peut servir à diffuser le cadastre sous forme de flux WMS et WFS (c'est actuellement le cas pour le Bas-Rhin). Il existe également un module cadastre dans geOrchestra qui permet aux acteurs du territoire de consulter et imprimer des extraits cadastraux. Sur le Bas-Rhin, c'est le Département qui gère les droits d'accès à l'outil. Cette solution est utilisée par plusieurs plateformes régionales, ainsi que des Agglomération et Métropole comme Le Puy-en-Velay et Rennes.

L'objectif de GéoGrandEst est d'améliorer le service en réduisant si possible les coûts, mais en aucun cas de se substituer aux Départements qui diffusent déjà ces informations.

Les Parcs naturels régionaux indiquent qu'ils utilisent les données touristiques issues des anciennes plateformes Lorraine et Alsace, respectivement Sitlor et LEI :

- Sitlor : <http://pro.tourisme-lorraine.fr/actions/accompagnement/sitlor/>
- LEI : <https://www.ant.alsace/component/zoo/item/le-lei-alsace-c-est-quoi.html>

Elles délivrent des flux XML avec les coordonnées X/Y de chaque point d'intérêt. Le site « Rando Vosges du Nord » exploite ce flux, mais cela reste complexe dans la mesure où ils ne sont pas standardisés sous forme WFS/WMS.

Dans le cadre de GéoGrandEst, un travail d'interopérabilité pourrait être intéressant sur ce sujet.

Par ailleurs, une réflexion sur la fusion des plateformes Lorraines et Alsace est en cours. Un lien avec www.datatourisme.fr est également prévu.

Les Départements sont intéressés par la démarche. Il y a un enjeu économique derrière.

Pour les Agglomérations, Communauté urbaine et Métropoles, une thématique importante est le PCRS. Des acteurs privés comme Véolia s'y intéressent également.

Metz Métropole indique qu'un travail a été réalisé avec les gestionnaires de réseaux regroupés autour de la régie d'électricité de Metz (URM) pour réaliser un groupement de commande. Ce projet bénéficie d'un financement FEDER pour la réalisation d'un orthophotoplan à 5cm.

Ce sujet pourrait faire l'objet d'une journée d'animation. Ce serait également l'occasion de faire un état des lieux de la situation sur le Grand Est et dessiner des axes de travail pour 2019.

Metz Métropole indique qu'il est possible d'envisager des formations avec le CNFPT qui pourrait prendre en charge le coût des intervenants.

Les DDT témoignent de leur intérêt pour les ERP. Elles interrogent les collectivités sur l'opportunité de mettre en place un groupe de travail.

C'est un sujet qui intéresserait également Atmo Grand Est et les SDIS.

Les Départements font savoir qu'il serait pertinent de s'intéresser également aux zones d'activités et mettre en place un groupe de travail sur le sujet si les acteurs sont d'accord.

Le thème des « friches » est aussi évoqué.

Ce terme est cependant mal défini et reste complexe à appréhender. Par ailleurs, un autre réseau régional s'intéresse à cette question. Il s'agit de l'observatoire du foncier. Il faut voir ce qui est prévu dans ce cadre avant de lancer un travail spécifique.

4.4. ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS DU SOCLE

Brigitte CREUSEL, Guillaume RYCKELYNCK, Pauline WERNERT, Eric TSCHUDY et Marie-Christine SCHOTT présentent l'état d'avancement des différents projets du socle (cf. support de présentation).

Concernant les journées d'animation, il est proposé 2 dates :

- 25/09/2018 : « Inspire / Métadonnées » (Nancy ou Metz)
Il est important de traiter ce thème rapidement pour permettre aux partenaires de se mettre en ordre de marche pour alimenter la plateforme fédératrice, notamment vis-à-vis du rapportage Inspire annuel
- 04/12/2018 : « PCRS » (lieu et contenu à définir)

4.5. ORGANISATION DE LA JOURNEE DE LANCEMENT DE GEOGRANDEST

Il est proposé d'organiser cet évènement le 8 novembre 2018. Cette date sera soumise aux services du Préfet et du Président de la Région pour validation.

Le lieu pressenti est la Maison de la Région à Strasbourg. Il devra également être validé au niveau de la Région et de la Préfecture.

Planning prévisionnel (à discuter et préciser) :

- 9h30 : Accueil
- 10h00 : Présentation de GéoGrandEst (contexte, objectifs, fonctionnement, moyens, etc.) et de la plateforme (vidéo ?)
- 10h20 : Comité de pilotage (en présence de l'ensemble des participants de l'évènement ?)
Présentation des projets socles et validation du programme d'actions pour 2018/2019
- 11h00 : Conférence de presse
- 11h30 : Table ronde sur un thème transversale et englobant (ex. : « les données souveraines » ?)
- 12h30 : Buffet
- 14h00 : Ateliers (2 ou 3 thèmes à définir)
- 15h30 : Synthèse des ateliers
- 16h00 : Conclusions

4.6. POINT DIVERS

Aucun point divers n'est abordé.

L'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été traité, la Région et l'Etat concluent la réunion à 13h00.